

04/10/2019

**AVIS DE L'AUTORITE DES SERVICES ET MARCHES FINANCIERS PUBLIE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 78 DE LA LOI DU 21 NOVEMBRE 2017**

La cotation de l'instrument financier Ter Beke, ISIN BE0003573814, est suspendue sur Euronext Brussels à la demande de la société le 04/10/2019 à partir de 12:45 CET dans l'attente de la publication d'un communiqué de presse.

Source URL: <https://www.fsma.be/fr/news/communique-de-presse-relatif-la-suspension-de-la-cotation-de-ter-beke>